

Département du Var

MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE



1, cours Louis Blanc
Code Postal : 83640
Tél. 04.42.32.63.32

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le 4/04/23

Berser
Lev'ault

ID : 083-218301208-20230330-017032023-AU

DECISION MUNICIPALE N° 017/03/2023

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération municipale n° 06/03 en date du 22 juin 2020 portant délégations attribuées à M. le Maire et plus particulièrement l'alinéa n° 9 relatif à l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;

Considérant qu'un sinistre est intervenu le 22 juillet 2022 entraînant la dégradation d'un potelet Bd Bernard Palissy par la Société GT Méditerranée à Eguilles ;

DECIDE

Article 1 : D'accepter le don en remboursement du sinistre pour un montant de 261,98 €.

Article 2 : Mme la Directrice des Affaires Générales est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et à M. le Percepteur de Brignoles.

Fait à Saint-Zacharie, le 30 mars 2023

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB